



Société  
canadienne  
du cancer

R E S P I R E Z  
l'association pulmonaire



---

LETTRE OUVERTE AUX PREMIERS MINISTRES DES PROVINCES  
29 MAI 2023

## L'heure de vérité a sonné pour les compagnies de tabac

### Aux premiers ministres,

Vos provinces ont entrepris des recours en vue d'être indemnisées pour les coûts liés aux soins de santé par les trois plus importants fabricants de tabac au Canada et de leurs sociétés mères internationales. À l'heure actuelle, toutes les provinces participent à des négociations historiques avec ces compagnies. Nous vous exhortons à vous assurer que vos gouvernements font de la réduction du tabagisme et de l'amélioration de la santé publique les priorités absolues de ces négociations.

Le tabagisme est responsable d'un triste bilan au titre des maladies et des décès, un tribut qui contribue à exacerber l'actuelle crise dans les systèmes de santé. Tous les efforts possibles devraient être déployés pour réduire le tabagisme.

### Un parcours jalonné de comportements répréhensibles sans précédent

Le comportement de l'industrie du tabac au Canada au cours des dernières décennies est choquant. Cette industrie a destiné des publicités aux enfants, s'est adressée aux femmes en leur proposant des images de minceur et de mode, a camouflé les résultats de diverses études et a négligé d'avertir adéquatement les consommateurs. Elle a utilisé des campagnes de relations publiques pour nier les effets néfastes du tabac sur la santé et a aussi trompé le public avec des publicités trompeuses proposant notamment des cigarettes « légères » et « douces », et s'est livrée à un lobbying des plus insistants contre les mesures visant l'encadrement du tabagisme.

En réponse à ces agissements, vos provinces ont intenté des poursuites contre les trois grands fabricants de tabac en vue de recouvrer les coûts des soins de santé entraînés par la négligence et la fraude de l'industrie. Quelle envergure donne-t-on à cette négligence? Le juge Brian Riordan, de la Cour supérieure du Québec, a qualifié le comportement de l'industrie de « particulièrement répréhensible » et déclaré que ces agissements « doivent être dénoncés et sanctionnés on ne peut plus sévèrement. »

### Les mesures à inclure dans l'entente de règlement

Les trois grands fabricants de tabac canadiens sont présentement sous la protection de la faillite à la suite de ces recours, dont les réclamations totales dépassent les 500 milliards de dollars. Ces

entreprises peuvent seulement se soustraire à cette protection et obtenir une entente si les provinces sont d'accord. Celles-ci ont donc le pouvoir d'insister sur l'adoption de mesures sévères. Un règlement pourrait changer pour toujours les comportements de l'industrie.

Les choses ne doivent plus être jamais les mêmes pour les grands fabricants de tabac. Tout règlement devrait inclure un financement important pour la lutte au tabagisme et des mesures de politiques publiques qui permettront d'encadrer l'industrie et de réduire le tabagisme. Nous parlons notamment de:

- **l'attribution d'un important financement à long terme, soit au moins 10 % de toutes les distributions liées au règlement, à un fonds indépendant des gouvernements qui sera consacré à des initiatives de réduction du tabagisme;**
- **la fin de toute forme de promotion des produits du tabac encore permise à ce jour;**
- **l'exigence, pour les fabricants de tabac, de verser des montants supplémentaires importants si les cibles de réduction du tabagisme au Canada ne sont pas atteintes;**
- **la divulgation publique de tous les documents internes secrets des fabricants de tabac.**

Si les gouvernements des États américains ont pu adopter des mesures de contrôle de l'industrie du tabac dans le cadre de règlements similaires dès 1998, en 2023, les provinces canadiennes peuvent et doivent faire mieux. Les provinces ont là une occasion unique, qui doit être saisie énergiquement. Les produits du tabac demeurent la principale cause évitable de maladie et de décès dans chaque province, tuant 46 000 Canadiens chaque année.

Les Canadiens sont favorables à des mesures strictes. Un sondage Ipsos national mené en mars 2023 révèle en effet que 87 % d'entre eux sont favorables à ce qu'une part importante des sommes obtenues dans le cadre du règlement soit utilisée pour des initiatives visant à réduire le tabagisme chez les adultes et les jeunes.

**Nous demandons aux premiers ministres un règlement où la santé publique sera une priorité, ce qui veut dire que vos gouvernements protégeront les jeunes, sauveront des vies et réduiront les coûts des soins de santé. Nous faisons appel à votre sens de l'initiative pour arrêter les grands fabricants de tabac et faire cesser leurs agissements répréhensibles, au nom des générations futures.**



Andrea Seale  
Cheffe de la direction  
Société canadienne du cancer



Terry Dean  
Président et directeur général  
Association pulmonaire du Canada



Doug Roth  
Chef de la direction  
Cœur + AVC

Pour en savoir plus, consultez  
[arretonsindustriedutabac.ca](http://arretonsindustriedutabac.ca)